LES TERRES NOIRES DE NAMUR

Namur possède une longue tradition dans la production de céramique utilitaire et artistique, grâce à son sous-sol proche, riche en gisements d'argile et l'implantation autorisée de moulins sur l'eau abondante des rivières, dont le Houyoux, se jetant dans la Sambre et ensuite dans la Meuse.

TEXTE : **CLAUDE SIMON**

Des noms célèbres ont marqués l'histoire de la céramique au pays de Namur au XVIIIe siècle, en ne citant que Pierre-Philippe Decoux, Nicolas Claudel et Jacques Richardot. L'Hôtel de Groesbeeck – de Croix, futur grand Musée des Arts décoratifs de Namur (réouverture en 2018), présentera des pièces remarquables, mises en dépôt par la Fondation Roi Baudouin et attribuées à ces créateurs.

Un peu d'histoire

En 1738, Marie-Thérèse, Gouvernante des Pays-Bas autrichiens, ordonne aux Etats de Namur de lui faire connaître la situation de l'industrie dans ce comté. Il est alors établi que les potiers comptent 10 maîtres, 6 ouvriers, 27 apprentis et 17 manœuvres, soit 60 personnes. Un acte daté du 13 octobre 1777, signé par celle qui est alors devenue Impératrice, accorde à Nicolas Claudel l'autorisation d'ériger pour sa fabrique de faïence une roue ou moulin sur le Houyoux, à Namur. Le 2 janvier 1782, l'empereur Joseph II accorde au Vicomte d'Elzée et à Charles-Alexis de Montpellier d'Annevoie la permission de tirer, dans toutes les campagnes et bruyères de la province, les terres et sables pour la fabrication de grès et faïence. Le 5 septembre 1792, l'empereur François II concède à Charles-Alexis de Montpellier d'Annevoie, Paul de Barchifontaine, François Misson et consorts l'autorisation d'établir un moulin à eau. Dans la région namuroise, un gisement d'argile noire, issue de bois fossilisés, était surtout connu à Bonneville. Et il est très vraisemblable que la couleur foncée de la terre argileuse nommée derle, la quantité réduite de matière première disponible et le prix de revient assez bas soient à la base de l'idée d'une production locale et marginale, sans rehauts de dorures à la manière britannique, mais continentale dans ses formes, avec les diverses caractéristiques formelles de nos régions, parfois avec des éléments décoratifs en argent.

Faïence noire

De fait, nombre de fabriques de céramique ont, en Belgique, à la fin du XVIIIe siècle, imité les terres noires anglaises. Il suffit de voir certaines productions de Sept-Fontaines, Nimy-lez-Mons, Oostmalle, Bruxelles, Andenne et surtout Namur. Les productions de céramique noire, autres que namuroises, sont plus rustiques et d'une tonalité de fond de la terre tirant légèrement sur le brun, l'émail brillant donnant un aspect final assez varié. La faïence dite 'fine faïence noire de Namur' est une pâte dure, très foncée, qui a la texture d'un grès fin, avec une glaçure noire vitrifiée très brillante. Elle est souvent ornementée d'argent. Ainsi, Pierre-Charles Emonse était céramiste et frère d'Edmond-Joseph Emonse, orfèvre et joaillier (1727-1796). Ce dernier résidait aussi à Namur, rue Gravière, en 1765. Les parements en argent finement ouvragés qui enrichissent des pièces en faïence noire de Namur prouvent une étroite collaboration entre les deux frères. Leur particularité consiste en l'harmonie du mariage entre le noir brillant et l'argent. Il manque néanmoins les poinçons de garantie et de contrôle qui, tel que le règlement l'exigeait, devaient être insculpés sur les travaux d'argent. Le père des deux frères, Edmond Emonse, également orfèvre, avait été reçu maître à Namur en 1749. Dans un rapport, un certain Jonneaux, contrôleur, se plaint que les orfèvres Emonse et Ramelot de Namur ne font pas poinçonner ces petites 'menuties' qu'ils réalisent eux-mêmes ! Jonneaux ajoute : «*C'est même là pour ainsi dire leur profession, ou les font*

La faïence dite 'fine faïence noire de Namur' est une pâte dure, très foncée, qui a la texture d'un grès fin, avec une glaçure noire vitrifiée très brillante.

page de gauche, ci-contre et pages suivantes
La Fondation Roi Baudouin s'est récemment enrichie d'une collection exceptionnelle de faïences en terre noire de Namur, grâce au Fonds Pierre-François Tilmon. Ces pièces (21 cafetières, 2 théières, 8 pots à lait, 2 bols à crème et 2 sucriers) ont été confiées à la Société Archéologique de Namur et seront exposées à Namur, au Musée de Groesbeeck – de Croix, lors de sa réouverture en 2018. Fonds Pierre François Tilmon, coll. Fondation Roi Baudouin.
© photos : Vedrin, Guy Focant

ci-dessous
Cette paire de pots couverts en faïence noire de Namur aux couvercles typiquement rehaussés de vases balustres, de feuillages et de chaînettes en argent, datent de la fin du XVIIIe siècle. Tirés de la collection de Gérald Watelet, ils étaient vendus par la maison de ventes Cornette de Saint Cyr, à Bruxelles, le 3 mai 2016. © Cornette de Saint Cyr.
1.563 €

faire soit à Bruxelles et Anvers d'où elles ne sortent pas sans être visitées», et reconnues au titre. Quelques pièces importantes portent toutefois des poinçons de contrôle, tel ce médaillon, qui pourrait être celui d'Albert Louis, Comte de Lichtervelde, évêque de Namur de 1780 à 1796, portant le poinçon du maître-orfèvre Guillaume Maes (1752-1808) et la date de 1792. Détail assez amusant, ce contrôleur Jonneaux est lui-même dans le collimateur de la Justice car il a créé une forge dans sa demeure pour y travailler l'argent… au noir !

Les musées européens, tels que le Musée des Arts Décoratifs de Strasbourg et le Victoria & Albert Museum de Londres, font désormais grand cas de cette élégante faïence.

De belles collections

Ces quelques réflexions sur les terres noires de Namur, basées sur un croisement de faits et une observation minutieuse d'une centaine de pièces, dont la collection royale de la reine Paola, au château du Belvédère à Bruxelles, l'ensemble de pièces remarquables du Fonds Pierre-François Tilmon sauvegardées grâce à la Fondation Roi Baudouin, et les pièces conservées depuis de nombreuses années au Musée namurois de Groesbeeck – de Croix, ainsi que les pièces examinées dans les collections privées, laissent une image très forte de ces beautés brillantes, monochromes, marquées d'une association remarquable avec l'éclat de l'argent ouvragé. Ces belles créations sont trop souvent encore confondues avec la production anglaise

En savoir plus

Visiter
Hôtel de Groesbeeck – de Croix
Musée des Arts décoratifs
Rue Joseph Saintraint, 3
Namur
www.museedesartsdecoratifsde-namur.blogspot.be
Réouverture en 2018 !

Administrateur de la Société archéologique de Namur, **Claude Simon** se penche depuis de nombreuses années sur les faïences noires namuroises.

du comté de Staffordshire à glaçure noire et avec la production d'Andenne, principalement de la manufacture de Bernard Lammens. Un regard expérimenté fait cependant très rapidement la sélection des origines. Selon une vieille légende de nos régions, les productions en terre noire étaient réservées aux invités, à la suite d'un deuil familial, mais aussi à l'ecclésiastique souhaitant honorer, avec éclat, une personnalité importante reçue dans son presbytère. On raconte également que des familles nobles, ayant émigré à la Révolution française, prirent le deuil après l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette, notamment en faisant un usage ostentatoire de ces fines faïences noires. Quoi qu'il en soit, cette production s'adressait essentiellement à l'aristocratie et à la bourgeoisie du comté de Namur. Négligées pendant de nombreuses années, les terres noires de Namur surgissent aujourd'hui de diverses armoires oubliées ou parfois de superbes vitrines de particuliers. Les musées européens en font désormais grand cas, comme à Strasbourg (Musée des Arts décoratifs) ou à Londres (Victoria & Albert Museum). Leurs prix sont, à la hauteur constante des découvertes du marché, évalués pour une cafetière intacte avec un très beau parement d'argent, de 800 à 2.500 euros. Tout est relatif cependant, selon la passion et la rareté d'une belle pièce, comme en témoignent les beaux résultats obtenus par Christie's Paris, en septembre 2015, lors de la vente d'un ensemble de terres noires de Namur en provenance de la collection de Jean-Louis Remilleux. Chaque pièce, estimée 800 à 1.200 euros, était alors adjugée aux alentours de 5.000 euros. La rareté contribue, comme toujours, à l'évolution des valeurs. Voici, en tout cas, une façon tout à fait légale et un régal permanent pour les yeux de placer, sans remord, son argent 'au noir'.